



Olivier Soulères ©ONF

Olivier Soulères, nommé directeur général de l'Office national des forêts par intérim

Par arrêté en date du 2 avril 2015 de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministre de l'agriculture de l'agroalimentaire et de la forêt, Olivier Soulères, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, est chargé d'exercer par intérim les fonctions de directeur général de l'Office national des forêts.

Cette nomination intervient après le départ de Pascal Viné qui a rejoint Coop de France en qualité de délégué général.

Biographie

Depuis mai 2014

Chef de l'inspection générale de l'ONF

De novembre 2009
à mai 2014

Ingénieur général, membre de l'inspection générale de l'ONF

De septembre 2005
à novembre 2009

Coordinateur des directions régionales de l'ONF en Corse et dans les DOM

De septembre 2002
à septembre 2005

Directeur de l'Agence ONF à Bordeaux

De février 2001
à septembre 2002

Directeur régional de l'ONF en Aquitaine

De septembre 1997
à janvier 2001

Chargé de mission puis Directeur régional de l'ONF à Ajaccio

De août 1992
à août 1997

Chef du service départemental de l'ONF à Aix-en-Provence

De avril 1987
juillet 1992

Adjoint au directeur régional de l'ONF à Saint-Denis à de la Réunion

De septembre 1983
à mars 1987

Chef du centre de l'ONF à Castres

De décembre 1977
à août 1983

Chef du service hydraulique et forestier à la DDA de la Nièvre

L'Office national des forêts

assure la gestion durable de 11 millions d'hectares de forêts publiques (forêts de l'État et forêts des collectivités) en métropole et dans les DOM, soit 25% de la forêt française.

Les forêts publiques produisent 40 % du bois commercialisé en France, participent à la préservation de la biodiversité et reçoivent près de 500 millions de visites chaque année. En assurant à la fois le renouvellement de la forêt et la production de bois dans le respect des écosystèmes, les forestiers participent activement à la lutte contre l'effet de serre.